

**Agenda 21 Local de Donzenac**  
**Compte-rendu Réunion Comité de Pilotage n°1**  
**05 novembre 2014 à 18h00**

Présents :

- M. M. Béril, habitant,
- M. L. Bésanger, habitant,
- Mme et M. Besse, habitants,
- Mme et M. Briolant, habitants,
- M. A. Christien, habitant,
- M. M. Péjoine, habitant,
- Mme M. Lacombe, Directrice de l'EHPAD « L'Abri du Temps »,
- M. M. Chantalat, Président du club des aînés « Le Cantou »,
- M. G. Fontaine, Président de l'Association départementale « Marche Nordique »,
- Mme M. Fontaine, Présidente de l'Association « Familles Rurales » de Donzenac,
- M. J-J. Raoux, Président de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. Y. Laporte, Maire de Donzenac,
- M. B. Lacoste, 1<sup>er</sup> Adjoint,
- Mme S. Madrias, 2<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. P. Lavaux, 3<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme M-T. Clavel, 4<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. J. Fantou, 5<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme Y. Valadas, Conseillère Municipale,
- Mme D. Vidalie, Conseillère Municipale,
- Mme D. Momot, Conseillère Municipale,
- M. A. Conjat, Conseillère Municipale,
- M. D. Canou, Conseiller Municipal,
- Mme V. Fourtet, Secrétaire Générale de la commune

M. le Maire accueille les participants.

Il rappelle les grandes lignes de la démarche de Développement durable engagée par la commune depuis 1995.

Il laisse la parole à Mme Fourtet afin qu'elle procède à la présentation du dispositif Agenda 21 Local.

**REMOBILISATION DU COMITE DE PILOTAGE AGENDA 21**

- La notion d'Agenda 21
- Les 5 finalités et les 5 éléments déterminants de la démarche
- La mise en lumière à l'aide d'exemples concrets menés à Donzenac
- La reconnaissance « Agenda 21 Local »
- La mise en œuvre de cette démarche à Donzenac
- Les grands axes/objectifs de l'Agenda 21 2008/2014
- Un pré-bilan chiffré de sa mise en œuvre
- Le calendrier de la procédure de renouvellement

## OBSERVATIONS DU COMITE DE PILOTAGE

- **Sur la mise en lumière à l'aide d'exemples concrets menés à Donzenac :** M. le Maire indique que seules quelques actions ont été retenues pour illustrer les finalités de la démarche « Agenda 21 Local » mais précise que plus de 140 actions ont été inscrites depuis 2008.
- **Sur l'accompagnement de l'Etat dans la démarche :** Mme Fourtet fait part au comité de pilotage du travail concerté qui a été mis en place avec la DDT et la DREAL. Les services de l'Etat n'ont pas pu être présents ce soir mais ont été destinataires du power point de cette réunion. Celui-ci a d'ailleurs été rectifié suite aux observations de M. P. Delbancut, Responsable du Pôle Economie et Projets Territoriaux Durables de la DREAL.
- **Sur le partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :**  
M. le Maire donne la parole à M. P. Lavaux qui rend compte des travaux effectués en commission Plan Climat Energie Territorial - Agenda 21 de la CABB.  
Mme Fourtet rend compte des échanges qu'elle a eus avec le service « Développement durable » de la CABB. Elle informe le comité de pilotage de l'organisation par l'Agglo, en 2014, du « Défi familles à énergie positive ». Ce projet étant imminent, les personnes souhaitant participer à ce défi doivent se faire connaître en Mairie le plus rapidement possible.
- **Sur la création du comité des enfants et du comité des aînés :** M. le Maire donne la parole à la Directrice de l'EHPAD. Mme Lacombe assure le comité de pilotage de l'entière collaboration de la maison de retraite. Un comité réunissant des résidents et des agents sera constitué. Cela facilitera la participation de l'EHPAD à ce projet qui s'inscrit dans la continuité de la démarche « Développement durable » déjà mis en place au sein de l'établissement. La méthode de concertation sera calquée sur celle du comité de pilotage. Enfin, Mme Lacombe prendra contact avec la Directrice de l'Ecole et le Directeur de Centre de Loisirs afin que les comités des enfants et le comité des aînés puissent mener une réflexion sur des actions communes. M. le Maire indique que la Directrice de l'Ecole et le Directeur de l'Accueil de Loisirs n'étaient pas disponibles ce soir mais souhaitent bien évidemment pleinement s'associer à la démarche « Agenda 21 local ».
- **Sur le calendrier des réunions du comité de pilotage :** Les dates et l'horaire (18h) des réunions conviennent au comité de pilotage, étant précisé que des modifications pourraient intervenir pour tenir compte des disponibilités des enfants de l'école, de l'ALSH et des résidents de l'EHPAD. En effet, il est important que tout le monde puisse se réunir lors de la réunion de restitution des travaux des comités et lors de la réunion finale du Comité de Pilotage afin de créer une véritable osmose autour du projet.

**Prochaine réunion du comité de pilotage : Mercredi 19/11/2014, à 18h, salle des fêtes A. Morand**

Préalablement à cette réunion, seront transmis aux participants :

- ✚ Le power point présenté ce jour et rectifié des observations faites par le COFIL
- ✚ Un document synthèse des plans d'actions I et II - 2008/2014
- ✚ Les documents relatifs au « Défi familles à énergie positive » organisé par la CABB
- ✚ Divers documents préparatoires en vue de l'élaboration du diagnostic partagé de la démarche Agenda 21

Sur la base de ces documents, M. le Maire invite les participants à engager la réflexion sur le bilan de l'Agenda 21 2008/2014.

**La réunion se termine sur un instant de convivialité autour d'un pot BIO offert par la municipalité.**